



COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES DE LA MÉDITERRANÉE

COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

SOUS COMITÉ SUR LES STATISTIQUES ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LES PÊCHES

Rome, 15-18 Mai 2001

1. Ouverture de la session

La deuxième session du sous comité sur les statistiques et les informations concernant les pêches a été ouverte par Monsieur Dino Levi comme président de la réunion. Il a évoqué les différents points à traiter dans l'agenda. Il a été souhaité la bienvenue à la représentante de l'Algérie, pays participant pour la première fois aux travaux de ce sous-comité.

Monsieur A.Bensch a été désigné comme rapporteur de la réunion.

2. Adoption de l'agenda de la session

- La situation des systèmes statistiques dans quelques pays de la région CGPM
- Unités d'aménagement
Document de travail : rapport du groupe de travail d'Alicante (janvier 2001)
- Unités Opérationnelles
Document de travail : rapport du groupe de travail d'Ancona (avril 2001)
- Presentation and discussion of the draft Project proposal MEDIFISIS
Document de travail : draft project proposal (Cf. Annexe 3)

3. Revue des recommandations de la Commission et du SAC pour le sous -comité

Nom de la réunion/activité	Date et lieu	Remarques
Réunion Ad hoc de la "Task Force" pour la formulation d'une proposition de projet régional	Mazara del Vallo, Italie, Sep.2000	Organisée par l'IRMA
WG meeting to review operation units proposed by SCSA	Ancona, Italie, TBD, Avril 2001	ADRIAMED/TBD
Guidelines sur la librairie électronique	Coordonnée par le secrétariat de la CGPM	Par correspondance Email

4. Revue des différents points de l'agenda

a) Document de Projet MEDIFISIS

Messieurs D.Levi et S.R.Coppola ont fait une première présentation de la proposition de projet de la CGPM pour la mise en place d'un système statistique régional. Cette proposition sera présentée au SAC avant d'être soumise pour financement à l'Union Européenne au mois de juin prochain. L'objectif de ce projet est de développer un système régional harmonisé pour la collecte de données statistiques : il doit y avoir un standard minimum régional pour assurer un flux continu d'informations, principalement en ce qui concerne les données sur les flottilles, et de prises et effort pour les principales pêcheries. Dans sa résolution 1543/2000, l'Union Européenne propose une initiative avec des buts similaires, ce qui a encouragé le sous comité à répondre à cette demande à l'échelle méditerranéenne. Il devrait y avoir un financement initial d'un ou plusieurs donateurs pour une durée de 3 ans qui correspond à la période considérée nécessaire pour la mise en place du système et dans le même temps à la durée nécessaire pour que la nouvelle structure de la CGPM devienne opérative. A l'issue des 3 ans, ce système serait donc transmis à la commission, qui en assurera la pérenité en collaboration avec les pays participants.

Les caractéristiques majeures du projet ont été présentées, notamment l'approche flexible utilisée (cf. annexe 4).

Une première révision du document a été faite au cours de la réunion et certaines modifications ont été agréées. Il a été demandé aux participants de consulter leurs institution et administration afin de fournir des commentaires qui devront être transmis au président du comité avant le 30 Mai 2001.

b) Unités d'aménagement

Un groupe de travail co-organisé par COPEMED s'est réuni à Alicante en Janvier 2001. Les unités retenues restent à être approuvées par le SAC et la CGPM. Une fois adoptées, toutes les données devront se référer à une unité d'aménagement. Néanmoins, il est recommandé que la collecte des données se fasse sur la base d'une grille statistique (30' x 30'), indispensable pour une utilisation en aménagement.

Le participant de la Lybie a mentionné que son pays n'était pas représenté à ce groupe de travail. Une seule zone a été définie ; une distinction entre l'est, l'ouest et le centre de la Lybie devrait être considérée. Un papier sera présenté dans ce sens à la prochaine réunion du SAC (Athènes, juin 2001) par le MBRC.

c) Unités Opérationnelles

Le rapport du groupe de travail d'Ancona, co-organisé par ADRIAMED, a été présenté, ainsi qu'un projet de base de données pour la gestion d'informations sur les flottilles, selon les critères entrant dans la définition de l'unité opérationnelle.

Ces données fournissent le niveau d'agrégation minimal, basé sur un processus de décision expert et qui permet de servir de base pour la définition des unités opérationnelles à un niveau d'agrégation plus général (national, ou régional par exemple). En effet, la définition de l'Unité Opérationnelle est complexe. Elle dépend du point de vue : biologiste, économiste, etc... d'où la nécessité de disposer d'un niveau d'agrégation minimal permettant de faire les combinaisons désirées en fonction d'un objectif ou d'un point de vue.

Les participants de Malte ont présenté un travail d'agrégation de base de données de recensement. Les critères « expert » utilisés pourraient être explicités en vue de l'automatisation du processus d'agrégation,

qui sera sans doute rendu nécessaire par le caractère dynamique de la base de données décrivant l'activité des bateaux de façon individuelle.

D'autres participants (Espagne, Libye, Maroc, France) ont présenté des travaux similaires.

Certaines incertitudes sur l'utilisation du formulaire ainsi qu'une variabilité dans les critères d'agrégation d'un pays à l'autre ont été commentés. Il a été décidé qu'une note explicative serait rédigée afin de répondre à ces questions.

La présentation d'une application informatique pour la gestion de données et leur agrégation automatisée selon des critères choisis par l'utilisateur sera présentée lors de la prochaine session du SAC en juin prochain. Des jeux de données fournis par des pays membres seront utilisés pour la démonstration.

d) Autres points

Le sous-comité a apprécié le travail effectué par COPEMED et ADRIAMED concernant le développement de leurs sites WEB, qui est un appui très important à nos travaux dans la région. On notera en particulier la Librairie Virtuelle consacrée aux documents de la CGPM et de son comité (SAC) mise en place sur le site COPEMED (<http://www.ua.es/copemed>).

FAO-FIDI a informé le sous-comité que la prochaine mise à jour annuelle de la base de données de la CGPM, distribuée au moyen du logiciel FISHSTAT+, inclura les nouveautés suivantes :

- Les données sur l'aquaculture ont été supprimées. Désormais, la base ne comprend que les données de pêche ;
- Les données contenues dans la base de données des captures globales de la FAO et celles de la CGPM ont été accordées ;
- Les séries statistiques ont été complétées pour 1999 et les deux années les plus anciennes. La série disponible couvre maintenant la période 1970-1999.

5. Recommendations adoptées par le sous -comité

Unités d'aménagement

- Parallèlement aux unités d'aménagement, il est recommandé que les données soient collectées autant que possible avec une référence spatiale basée sur une grille statistique, considérée indispensable pour une utilisation en aménagement. Une unité de 30' x 30' ou, à défaut un multiple, devrait être utilisée. Le plus grand multiplicateur devrait être l'unité d'aménagement elle-même.
- L'adoption définitive des unités d'aménagement devra tenir compte de la présentation du cas de la Lybie (mentionné au cours de cette réunion), ou d'autres pays.

Unités opérationnelles

- Le sous comité considère le travail effectué sur la définition et le traitement de l'information sur les unités opérationnelles comme une avancée importante vers l'aménagement des pêches en Méditerranée et recommande que le travail soit généralisé à l'ensemble de la région.

MEDIFSIS

- Le sous comité a examiné la proposition de projet et recommande qu'il soit soumis à la prochaine réunion du SAC à Athènes, après avoir collecté les observations de différents pays. Le sous-comité recommande aussi qu'un effort soit fait pour obtenir le soutien des donateurs dans l'intérêt de la région méditerranéenne et en vue de s'assurer de la continuité du projet.

Autre

- Les participants à la réunion du sous-comité ont regretté que plusieurs pays de la région n'aient pas été représentés à la réunion et recommandent qu'une action cohérente soit entreprise par le secrétariat de la CGPM pour généraliser la participation à la mise en place d'un système d'information régional commun.

6. Programme de travail pour la prochaine période intersession

- Finalisation du document du projet MEDIFSIS en cas d'adoption par le SAC qui le présentera à la CGPM lors de sa prochaine réunion prévue en septembre ;
- Développement de la base de données sur les unités opérationnelles de manière à couvrir toute la Méditerranée et à initier la collecte des données sur une base annuelle (Ref. S. Coppola – FAO-FIRM);
- Les membres des autres sous-comités devraient être impliqués dans cette phase ;
- Un effort sera fait pour renforcer la participation des pays et fournir des documents à la librairie virtuelle du GCFM/Sac ;
- Les activités réalisées dans la région par les projets COPEMED et ADRIAMED seront résumées dans un document.

Annexe 1 – AgendaAnnexe 2 – Liste des participants :

K. Ghoul – Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques (Algérie)

R. Coppola – FAO -FIRM

Crispoldi – FAO FIDI

Garibaldi – FAO FIDI

A. Bensch – FAO – Copemed

N. Cingolani – CNR – Ancona (Italie)

D. Levi (Italie)

P. Lespagnol – IFREMER – Sète (France)

M. Camilleri – Department of Fisheries (Malta)

M. Darmanin – Department of Fisheries (Malta)

A. Srouf – INRH Nador (Maroc)

J. Baro – IEO Malaga (Espagne)

A. Zentani – MBRC (Libia)